

Faire respecter nos droits pour en **acquérir** de nouveaux

Obtenir un véritable plan de titularisation

VOTEZ



MAÎTRES AUXILIAIRES, CONTRACTUELS

ENSEIGNANTS, CPE ET CO-PSY DES COLLÈGES, LYCÉES, GRETA ET MGI

Le SNES, le SNEP et le SNUEP, syndicats de la FSU, agissent pour
une véritable revalorisation des rémunérations et des conditions de travail.

Pour un véritable plan de titularisation

Nous revendiquons l'amélioration du dispositif de titularisation et la mise en place d'un véritable plan de titularisation, qui n'écarte personne.

Nous agissons pour dépasser les insuffisances de la loi Sauvadet en revendiquant :

- la garantie de réemploi et un plan de titularisation massif et rapide pour tous les maîtres auxiliaires, contractuels et vacataires en poste ou au chômage, dans toutes les disciplines ;
- un plan valorisant l'expérience ainsi que l'entrée directe des plus anciens contractuels sans concours avec inspection ;
- un droit à la formation par des décharges de services, des congés formation.

En finir avec la précarité

Notre action a permis qu'une interruption de contrat de moins de quatre mois n'annule plus le décompte de l'ancienneté pour un CDI et que tous les types de services soient pris en compte. Il faut renforcer les droits des contractuels en CDI encore trop peu protecteurs.

À Orléans-Tours,

la FSU, majoritaire dans les CCP, a oeuvré pour une grille indiciaire commune aux CDD et aux CDI. Elle a combattu avec succès pour la mise en place d'une formation pour les concours internes et réservés, ainsi que pour le réemploi des contractuels victimes du double avis défavorable sans inspection. Au quotidien, elle lutte pour améliorer les conditions de travail des collègues.

Pour un cadrage national de la gestion des non-titulaires

Les compétences des CCP, acquis de la FSU, viennent d'être élargies. La FSU revendique l'examen en CCP des actes de gestion de tous.

Les grilles de rémunération que doivent élaborer les recteurs doivent permettre la reconnaissance des qualifications et des rémunérations améliorées.

Nous exigeons le versement d'indemnités kilométriques et l'amélioration des conditions d'affectation, et, avec toute la profession, l'amélioration des conditions d'exercice.

Voter pour le SNES, le SNUEP et le SNEP, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession, c'est :

- être représenté au sein des CCP par des élus travaillant à vos côtés, déterminés à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- donner plus de force à des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels.

Ces orientations sont défendues également dans les comités techniques par la FSU, première fédération de l'Éducation, particulièrement représentative dans la Fonction Publique, présente dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.